



LES AMIS
DE SAINT-AUGUSTIN

Rapport d'Activité 2014

Contenant le Rapport sur la Situation Financière et les Comptes Annuels

Assemblée Générale du 21 Septembre 2015

Chère Membre, Cher Membre, Chers Amis de Saint-Augustin,

J'ai le grand plaisir, avec tous les Membres du Bureau et du Comité Directeur, de partager avec vous le Rapport d'Activité 2014 de votre association Les Amis de Saint-Augustin, dédiée à la rénovation et à la sauvegarde de l'église Saint-Augustin à Paris (8ème).

L'Année 2014 était la 4^e année de plein exercice de l'Association, et elle a constitué à plusieurs titres une année charnière de matérialisation et de concrétisation des activités de LASA, puisque dans cette année, nous avons pu réaliser plusieurs actions importantes qui faisaient partie des objectifs initiaux de LASA, et en particulier ;

- La publication en Mai 2014 de notre premier **Cahier de Restauration**, un document de référence qui constitue le catalogue des rénovations que nous voudrions aider à réaliser dans l'église.
- La mise en place, initiée dès le début de l'année 2014 et finalisée en Septembre 2014, d'un **partenariat important avec la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris (FAPP)**, partenariat qui offre un cadre fiscal adapté pour les dons, donations et legs, et notamment ceux qui ouvrent droit à la déduction fiscale ISF.

Nous avons pu ainsi mener en 2014 **notre première campagne de dons** qui nous donne la capacité à intervenir financièrement pour la rénovation de l'église, même si ces interventions resteront modestes au début.

- Nous avons pu également engager un **dialogue constructif avec la Mairie de Paris**, qui accueille de manière très positive notre démarche, et avec laquelle nous avons esquissé de solides perspectives d'actions communes ; ce climat nous laisse nettement plus optimistes quant à la programmation de travaux de rénovation, aidés par LASA ou menés de manière autonome par la Mairie de Paris.
- Nous avons poursuivi l'élargissement de notre audience avec 370 membres à fin 2014 (et 412 à date!), en augmentation de 28% sur 2013.

C'est donc une année riche de progrès et de résultats, même si nous devons et voulons aller plus loin, que j'ai le plaisir de commenter de partager avec vous dans ce Rapport d'Activité.

Je voudrais en remercier très sincèrement les Membres et les Donateurs, qui par leur confiance, leur support et leur fidélité nous permettent d'avancer.

Je veux aussi remercier en votre nom tous les Membres du Comité Directeur, bénévoles, qui, tous, malgré des activités personnelles et professionnelles intenses, se consacrent avec dévouement au fonctionnement et au développement de notre action.

Croyez à notre entier dévouement au service de la cause de l'église Saint-Augustin, laquelle vous est chère comme à nous.



Vincent Grivet, Président

7 Septembre 2015

Table des Matières

Rappel sur les Buts et l'Origine de l'Association.....	4
Évolution de l'Etat de l'Eglise - Travaux.....	4
Membres	5
Soirée Culturelle Annuelle de LASA	5
Partenariats Culturels	6
Fonds Saint-Augustin - Partenariat avec la FAPP	7
Campagne de Dons 2014.....	7
Relations avec la Mairie de Paris - Engagement des Travaux de Restauration.....	8
Relation avec le Diocèse et la Paroisse	9
Fonctionnement Opérationnel de l'Association.....	10
Gouvernance et Fonctionnement Juridique de l'Association.....	10
Rapport Financier 2014	11
Budget 2015	12
Bilan et Perspectives	13
Annexe 1 : Bilan Financier 2014 (LASA)	14
Annexe 2 : Budget 2015 (LASA)	17
Annexe 3 : Rapport Financier 2014 (Fonds Saint-Augustin)	20

Rappel sur les Buts et l'Origine de l'Association

Les Amis de Saint-Augustin ou «**LASA** » est une association de droit privé constituée le 5 octobre 2010 entre des personnes physiques de la vie civile. Son siège est situé 7 Place Saint-Augustin à Paris (8^e).

Déclarée à la préfecture, l'Association bénéficie de la personnalité morale et jouit donc de la capacité juridique.

L'objet de l'Association est, dans l'intérêt général, de **promouvoir la restauration, la sauvegarde et la mise en valeur de l'église Saint-Augustin (Paris 8^{ème})**.

Les principales missions que l'Association s'est données pour agir dans ce but sont les suivantes :

- échanger avec les institutions publiques impliquées dans la rénovation (Mairie de Paris, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Etat, etc.) afin de les mobiliser sur les enjeux de restauration de l'église
- réaliser des activités de communication, de promotion et de notoriété, visant à sensibiliser le public, les mécènes, les autorités et les médias au caractère unique de l'église Saint-Augustin et aux enjeux de sa rénovation.
- rechercher des financements publics et privés (particuliers et entreprises) en vue de leur affectation exclusive à la restauration de l'église Saint-Augustin. Ces fonds seront utilisés dans le cadre de conventions de mécénat avec la Mairie de Paris, seule compétente pour décider et mener les travaux.
- organiser des activités culturelles autour de l'église Saint-Augustin (concerts, conférences, visites) en vue de faire découvrir ses richesses historiques, architecturales et artistiques.

Organisme sans but lucratif, l'Association est gérée par un conseil d'administration composé uniquement de membres bénévoles. L'Association réalise son objet social grâce au volontariat, aux cotisations et aux dons des membres ou de tiers. Elle est indépendante des institutions publiques ou religieuses avec lesquelles elle entretient naturellement des relations étroites compte tenu de son objet.

Évolution de l'Etat de l'Eglise - Travaux

Le temps poursuit son impitoyable travail de sape sur notre église. A la suite de la chute de la Statut de l'aigle de Saint Luc à la fin de l'année 2013, des filets puis un important échafaudage ont été mis en place au-dessus de l'escalier du porche pour protéger les visiteurs des chutes de pierre se détachant de la maçonnerie ; à ce stade, cet échafaudage n'est que de protection même si au début de l'année 2015, des nouvelles positives ont été obtenues quant à l'engagement d'une vraie restauration de tout le massif d'entrée.

En 2014, la Mairie de Paris a fait réaliser un chantier d'étanchéité sur des fissures présentes sur la façade Ouest (au niveau de la Chapelle Saint Joseph, côté Boulevard Haussmann) ; le remplacement du chauffage a été achevé.

Membres

Au 1er Janvier 2014, l'Association comptait 290 membres et 370 au 31 Décembre 2014; c'est une progression à deux chiffres (28 %), comme les années précédentes, ce qui est assez satisfaisant.

Le recrutement des membres, parisiens à une écrasante majorité, s'effectue principalement :

- en premier lieu, lors de la soirée culturelle annuelle, dans laquelle toutes les personnes qui assistent sont vivement encouragées à devenir membre
- au moyen d' inscriptions spontanées sur le site Internet de LASA (une procédure d'inscription en ligne est disponible depuis janvier 2011) ou via des bulletins d'inscription, lesquels sont disponibles notamment dans des présentoirs dans l'église ; LASA profite également de diverses manifestations organisées par la paroisse, son partenaire naturel, comme la fête paroissiale annuelle (Décembre) pour recruter de nouveaux membres.
- par le bouche à oreille, et l'action individuelle des membres qui sollicitent leurs connaissances
- par l'inscription de plein droit (sauf volonté contraire exprimée) des donateurs comme membres

Il est à noter que pour l'instant, LASA a choisi de ne pas exiger de cotisation annuelle de ses membres, même si en pratique la plupart des membres la renouvellent lors de leur participation à la soirée culturelle annuelle.

Dans le courant de l'année 2015, LASA sera amenée à chercher le renouvellement régulier des inscriptions de ses membres et à leur proposer une structure de cotisation qui sera précisée (la cotisation est maintenant libre).

La communication avec les Membres se fait principalement par l'intermédiaire du site internet (<http://www.lesamisdesaintaugustin.fr>) lancé début 2011, d'emails spécifiques, et par une Newsletter, «*des Mots et des Amis* » dont la première édition a été publiée en 2013; un agenda chargé n'a pas permis d'émettre une deuxième édition en 2014, mais les efforts de 2015 porteront vers une systématisation de cette démarche. Les membres échangent surtout avec l'Association grâce à la rubrique «contact » du site.

Soirée Culturelle Annuelle de LASA

Pour se faire connaître des institutionnels et du grand public, attirer de nouveaux membres , et remplir une de ses missions qui est de promouvoir l'édifice de l'église Saint-Augustin et son histoire, LASA a depuis 2011 adopté le principe d'une grande soirée culturelle annuelle.

Ces soirées combinent, dans un rythme rapide et soutenu , une alternance de morceaux musicaux et de courts exposés de nature historique, artistique , autour d'un thème commun.

La première eut lieu en Mars 2012, la deuxième dès Novembre 2012 et la troisième en Novembre 2013 autour du personnage de Saint-Augustin, notamment avec des textes lus par Claude Rich (de la Comédie Française).

Ces soirées connaissent en général un beau succès et d'estime et d'audience, avec entre 400 et 800 participants, et elles permettent en cela réellement d'atteindre les buts fixés, à savoir le rayonnement de l'édifice et de la cause de sa restauration, et la notoriété de l'Association.

Exceptionnellement, il n'y pas eu de telle soirée en 2014, celle qui était prévue (et qui a largement été préparée en 2014) ayant finalement eu lieu au début de l'année 2015. Elle a été construite autour de Napoléon III et s'est avérée d'une qualité tout à fait remarquable au plan des passionnants exposés faits par MM. Barthélémy Jobert, Président de l'Université Paris IV Sorbonne et Jacques-Olivier Boudon, Président de l'Institut Napoléon, tandis que la partie musicale a été assurée avec talent par un ensemble exceptionnel de trombones du Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris sous la direction du grand soliste Jacques Mauger, accompagnés à l'orgue par Didier Matry, organiste titulaire.

Partenariats Culturels

LASA a poursuivi en 2014 son approche, débutée en 2012, de partenariats avec des événements culturels, principalement musicaux, régulièrement organisés à l'Eglise Saint-Augustin et impliquant certains organistes étrangers de renom ; LASA donne à ces événements de la visibilité notamment à travers son site internet et ses adhérents, et inversement, les organisateurs de ces événements les placent sous la bannière de LASA, notamment en véhiculant les messages de sauvegarde de l'église qui sont les ceux de LASA.

En 2014, les événements suivants ont été organisés dans ce cadre :

- Le 16 février 2014, improvisations de **Thierry Escaich** au Grand Orgue.
- Le 9 Mars, récital de **Martin Bambaeur**, organiste de la basilique de Constantin à Trèves. Depuis 2002, il enseigne l'orgue et l'improvisation au conservatoire de Cologne.
- Le 6 avril, récital d'orgue de **Thomas Ospital**, élève de Thierry Escaich.
- Le 20 avril, récital d'orgue de **Didier Matry** (hommage à Pierre Cochereau).
- Le 11 Mai, récital d'orgue de **Pierre Farago**.
- Le 21 septembre, récital des **Trompettes du Carrousel** et de **Didier Matry** (suivi d'une visite du Grand-Orgue)
- Le 21 Octobre, récital d'orgue de **Thomas J. Frank**, virtuose de la jeune génération allemande.
- Le 23 Novembre, récital d'orgue de **Vincent Rigot**, titulaire du prestigieux grand-orgue Aubertin de l'église Saint-Louis-en-l'Île à Paris,
- Le 14 décembre, pour un concert autour de l'orgue de Saint-Augustin avec la soprano Françoise Masset, le saxophoniste Geoffrey Doucet et l'organiste Vincent Genvrin, ces deux derniers formant le **duo Belharra**.
- Le 25 décembre, récital d'orgue et trompette d'**Agnès Retailleau et Didier Matry**.

LASA remercie sincèrement les organisateurs de ces événements (et plus particulièrement Didier Matry et Christophe Martin-Maëder, Organistes Titulaires du Grand Orgue de l'église Saint-Augustin), et souhaite dans le futur poursuivre et intensifier cette démarche de partenariats.

Fonds Saint-Augustin - Partenariat avec la FAPP

Le diocèse de Paris, affectataire des églises de Paris, a initié en 2013, la création d'une structure dédiée à la collecte de fonds pour la protection et la restauration des églises parisiennes, la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris (la « FAPP »), au sein de laquelle a été créé en avril 2014 un fonds dédié, le Fonds Saint-Augustin, notamment sur la base de l'expérience et de la démarche de LASA initiée en 2010.

La Fondation Avenir du patrimoine à Paris a pour objet d'apporter un soutien moral et financier aux projets de restauration et de réhabilitation des églises et /ou chapelles parisiennes affectées et classées ISMH ou présentant un intérêt local culturel reconnu. La FAPP s'est fixée trois chantiers prioritaires, à savoir les églises Saint-Merri, la Madeleine et Saint-Augustin.

Cette démarche, pleinement cohérente avec celle de LASA, consiste à parier sur une alliance vertueuse de l'action privée, notamment par la mobilisation de mécènes, entreprises ou particuliers, et de l'action publique pour stimuler et accélérer les actions concrètes de conservation du patrimoine historique, architectural et culturel que constituent les églises parisiennes.

La FAPP est une fondation abritée par la Fondation Notre-Dame, fondation reconnue d'utilité publique, et le Fonds Saint-Augustin créé en son sein bénéficie de ce fait des avantages fiscaux et patrimoniaux prévus par la loi liés à ce statut.

La FAPP et LASA ont signé en Septembre 2014 une convention de partenariat par laquelle la FAPP a créé en son sein un fonds dédié à l'église Saint-Augustin, le Fonds Saint-Augustin, exclusivement dédié à recueillir les dons, donations et legs faits en faveur de la rénovation de l'église Saint-Augustin.

LASA conserve un rôle prépondérant d'animation et de collecte de fonds pour le Fonds Saint-Augustin, et a la garantie d'être pleinement associée aux décisions quant à l'usage des fonds ainsi collectés.

LASA se réjouit de ce partenariat, qui permet aux donateurs de bénéficier des avantages fiscaux prévus par la loi, possibilité qui n'existait pas pour les sommes recueillies directement par LASA, et renforce ainsi la capacité de LASA à fédérer la générosité privée en faveur de l'église Saint-Augustin, une de ses missions fondamentales.

LASA maintient dès lors des contacts opérationnels (collecte des dons, émission des reçus fiscaux, etc.) et stratégiques (relations avec la Mairie de Paris notamment) soutenus et efficaces avec la FAPP pour faire fonctionner le Fonds Saint-Augustin, lequel constitue une avancée majeure pour LASA.

Campagne de Dons 2014

Cette campagne, la première menée par LASA, a été initiée en Mai 2014, principalement auprès des membres de l'Association et des paroissiens.

Les dons ont été reçus dans le Fonds Saint-Augustin, un compartiment financier dédié créé dans le cadre de la FAPP.

Le bilan en est le suivant : 48.826 euros de dons ont été recueillis et seize donateurs, majoritairement parisiens, se sont manifestés avec un don moyen de 3.051 Euros.

Ce bilan, pour une première campagne, peut être considéré comme très satisfaisant, et constitue un acquis très

précieux pour LASA.

La situation financière du Fonds Saint- Augustin, qui a recueilli l'ensemble des dons obtenus dans la campagne 2014, peut être consultée en Annexe 3 à ce rapport de gestion.

Ces dons, qui résultent à ce stade exclusivement de l'action de LASA, nous donnent bien sûr des capacités à agir concrètement en disposant de moyens financiers pour contribuer à la restauration de l'église, ce qui est bien le but fondamental de LASA, mais ils nous crédibilisent auprès de l'ensemble de nos publics, à commencer par la Mairie de Paris, et nous avons pu en 2014 mesurer concrètement l'effet de cette crédibilisation.

L'année 2014 a permis également à LASA d'enregistrer sa **première manifestation d'intention de legs**, et ce dans des circonstances particulièrement intéressantes et encourageantes pour notre action, puisque l'intention de legs provient d'une personne qui n'habite pas le quartier de l'église Saint-Augustin et qui a formé cette intention après avoir vu un reportage à la télévision (ARTE) sur l'état de délabrement des églises parisiennes dans lequel les Amis de Saint-Augustin notamment étaient interviewés.

Relations avec la Mairie de Paris - Engagement des Travaux de Restauration

La philosophie même de LASA est d'agir aux côtés et en bonne intelligence avec la Mairie de Paris, qui est propriétaire du bâtiment et maître d'ouvrage, et à ce titre, fondamentalement responsable de la programmation, du financement et de l'exécution des travaux de restauration.

De ce fait, un enjeu important pour LASA est de créer des relations de confiance et de collaboration avec la Mairie de Paris, ce qui a commencé à se matérialiser durant l'année 2014, malgré - ou grâce- aux circonstances particulières constituées par l'élection municipale qui a eu lieu cette année.

LASA a en effet pu rencontrer dès le début de l'année 2014 la Directrice des Affaires Culturelles de la Mairie de Paris, ainsi que ses adjoints en charge respectivement du patrimoine bâti et du patrimoine mobilier.

La démarche de LASA a pu être présentée, et elle a reçu tous les encouragements de la Ville de Paris, notamment quant à la publication du Cahier de Restauration, auquel la Mairie de Paris a bien voulu contribuer en y apportant ses importantes précisions et orientations de rénovation, et avec la publication d'un courrier de soutien de Madame Régine Hatchondo, Directrice des Affaires Culturelles.

Il est à souligner que durant la campagne électorale, l'équipe, proche de l'équipe sortante, qui l'a finalement emporté a affiché explicitement un objectif de 80 millions d'euros sur la mandature pour la rénovation du patrimoine culturel, somme importante et supérieure que ce qui a été fait dans le passé récent, même si elle peut encore être jugée insuffisante au vu de l'importance du patrimoine à restaurer. Il a été souligné en de nombreuses circonstances, et c'est bien dans cette hypothèse que LASA travaille, que les sommes apportées par des donateurs privés seront additives à l'effort public et en aucun cas ne viendront en substitution.

D'une manière générale, l'équipe sortante a tenu en différentes occasions, et notamment lors du lancement de la FAPP en présence de Madame Pourtaud, adjointe chargée du patrimoine de la Mairie de Paris, en Février 2014, un discours très positif et très responsable sur la nécessité de rénovation des édifices culturels, soulignant que leur place dans la Ville s'étend au delà de la communauté de ceux qui les fréquentent en raison de leur conviction, mais qu'ils sont porteurs d'une valeur historique, culturelle et humaine qui s'adresse et s'impose à tous.

LASA s'est également rapproché des autres listes candidates pour les sensibiliser aux enjeux de restauration de Saint-Augustin et a pu obtenir des positions encourageantes des principales listes concurrentes également.

Les contacts avec la Mairie de Paris ont été repris une fois la nouvelle équipe en place, et LASA reste très confiante dans la mise en place effective de la politique de rénovation annoncée en général et dans la possibilité pour elle de s'y inscrire en concrétisant les actions de partenariat envisagées et discutées.

Plus précisément, LASA souhaite proposer à la Mairie de Paris de formaliser au plus vite des accords portant sur ;

1. **la réalisation d'un chantier de taille modeste** (quelques dizaines de millier d'euros), probablement touchant à la décoration intérieure de l'église, qui pourrait être entièrement financé par les dons (LASA / Fonds Saint-Augustin), et qui pourrait être mené dans un calendrier relativement rapide ; la réfection des luminaires (candélabres) de la Chapelle de la Vierge a été envisagée comme une possibilité répondant à ces critères.
2. **la contribution du Fonds Saint-Augustin à un chantier plus important** ; une somme significative (de l'ordre de 100.000€ ou plus , en fonction des ressources disponibles) serait apportée à un chantier de taille significative (entre 200.000€ et 500.000€) touchant aux fondamentaux du bâtiment; ce chantier pourrait concerner la réfection de tout ou partie des vitraux déposés / dégradés notamment ceux de la Chapelle de la Vierge ; il pourrait devenir l'ancrage d'une future campagne de souscription que LASA lancerait.

Ces discussions seront poursuivies et si possibles concrétisées en 2015.

LASA se félicite globalement du climat positif identifié à la Mairie de Paris sur la question de la rénovation des églises parisiennes et de la collaboration avec des initiatives privées comme celle portée par LASA. La mobilisation citoyenne telle que celle que LASA s'efforce de créer ne peut être que de nature à favoriser une telle attitude, et ceci nous encourage à la poursuivre et à l'intensifier.

Relation avec le Diocèse et la Paroisse

LASA est une association non confessionnelle et indépendante de la Paroisse, laquelle est affectataire de l'église, comme du Diocèse. Elle entretient néanmoins des relations étroites et fructueuses avec ces structures.

En particulier, le curé de la Paroisse autorise LASA à organiser ses soirées culturelles dans l'église et facilite largement l'accès de LASA aux paroissiens, notamment afin de les solliciter comme membres, donateurs ou pour assister aux soirées annuelles . LASA se réjouit de ces bonnes relations, et l'en remercie vivement, souhaitant bien entendu trouver le plus possible de soutien et de participation auprès de la communauté paroissiale, même si l'action de LASA a vocation à bénéficier à une audience plus large que cette communauté et notamment les visiteurs, l'ensemble des habitants du quartier, et plus généralement toutes les personnes concernées par la conservation du patrimoine bâti.

Réciproquement, LASA a des échanges réguliers avec la Paroisse et le Diocèse pour coordonner ses actions en matière de collecte de dons, de priorisation des actions de rénovation et de relations avec la Mairie de Paris et les institutions en général.

Fonctionnement Opérationnel de l'Association

L'Association fonctionne de manière quasiment exclusive grâce à l'action des bénévoles, et principalement ceux qui constituent le Comité Directeur.

Le Comité Directeur est constitué de ;

Monsieur Guillaume BESSE, Vice-Président

Monsieur Omer GOURLET, Membre Fondateur

Monsieur Vincent GRIVET, Président

Madame Emmanuelle HEDDE, Vice-Présidente

Monsieur Philippe RENIE, Trésorier

Monsieur Matthieu VINCENT, Secrétaire Général

Y participent occasionnellement ou régulièrement d'autres bénévoles qui acceptent de s'impliquer de manière directe dans les activités de l'Association.

Le Comité Directeur se réunit de manière mensuelle, et traite de l'ensemble des sujets et activités de l'Association; chaque membre du Comité Directeur conduit ensuite les actions décidées dans le Comité Directeur, seul ou en association avec un autre membre du Comité Directeur ou d'autres bénévoles.

Ce mode de fonctionnement, si il a permis d'atteindre les résultats importants de l'année 2014, n'est néanmoins pas pleinement satisfaisant dans la mesure où les membres du Comité Directeur ont en général une autre activité professionnelle à plein temps, souvent intense, et également d'autres engagements associatifs en sus de leur vie familiale et personnelle ; cette limite, inhérente au fonctionnement en bénévolat de l'Association, n'est pas sans constituer une limite significative à l'intensité de son action, et la franchir est l'un des sujets de réflexion de moyen terme du Comité Directeur.

Ceci pourrait passer par l'engagement d'autres membres bénévoles, soit sur des tâches permanentes soit sur des actions ponctuelles, voire même sur l'embauche par l'Association d'un collaborateur ou prestataire à temps partiel.

Gouvernance et Fonctionnement Juridique de l'Association

L'Association est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et les textes pris pour son application. Pour bénéficier de la personnalité morale et donc de la capacité juridique, l'Association a été déclarée à la préfecture de police de Paris (récépissé de déclaration de création n° W751208307 du 24 janvier 2011, *Journal officiel de la République française* du 12 février 2011).

Les statuts de l'Association ont été mis à jour aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 28 février 2012 et, par suite du changement de l'adresse du siège, le 18 décembre 2012 par délibérations du conseil d'administration.

Membres

L'Association est composée des membres fondateurs, des membres y ayant adhéré (personnes physiques ou morales), et tout autre membre nommé par le conseil d'administration tel qu'un membre bienfaiteur par exemple.

Conseil d'administration

L'Association est administrée par un conseil d'administration composé de 5 membres parmi les membres de l'Association dont au moins 4/5^{ème} sont des membres fondateurs. Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale pour trois années. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs de gestion les plus étendus.

Bureau

Le conseil d'administration choisit en son sein les membres composant le bureau à savoir le président, un ou deux vice-présidents et un secrétaire général.

Le *président* représente l'Association vis-à-vis des tiers avec les pouvoirs les plus étendus sauf dans certains cas.

Les *vice-présidents* exercent les pouvoirs du président en cas d'absence ou d'empêchement du président et assurent les missions qui peuvent leur être confiées par le président ou le conseil d'administration.

Le *secrétaire général* participe à l'ensemble des activités de l'Association et assure notamment l'exécution et le bon accomplissement des décisions du conseil d'administration.

Trésorier

Le trésorier, membre ou non du conseil d'administration, est chargé et a la responsabilité de la gestion des finances de l'Association. Il est élu par le conseil d'administration.

Tableau de synthèse des mandats

Fonction	Titulaire	Qualité	Date de naissance	Date de nomination
Président et administrateur	Vincent Grivet	Membre fondateur	27/04/1963	05/10/2010
Vice-président et administrateur	Emmanuelle Hedde	Membre fondateur	25/06/1960	05/10/2010
Vice-président et administrateur	Guillaume Besse	Membre fondateur	10/08/1958	05/10/2010
Secrétaire général et administrateur	Matthieu Vincent	Membre fondateur	10/02/1973	05/10/2010
Administrateur	Antoine Gosset-Grainville	Membre fondateur	17/03/1966	05/10/2010
Trésorier	Philippe Rénié	Membre fondateur	27/08/1960	12/01/2011

Rapport Financier 2014

Les ressources de l'Association proviennent des cotisations des membres, des participations libres collectées à l'occasion des soirées organisées par l'association et de subventions obtenues auprès des pouvoirs publics, subventions accordées par le Ministère de la Culture et de la Communication suite aux interventions respectives du Sénateur Pierre Charon et du Député Pierre Lellouche, que LASA remercie sincèrement.

Les dépenses sont limitées au strict minimum, les personnes actives dans l'Association étant toutes des bénévoles à ce jour. Les charges sont constituées pour l'essentiel des frais externes principalement de communication (impression de prospectus, d'affiches, flyer, frais postaux, etc.) et des dépenses engagées pour l'organisation des soirées culturelles.

Au cours de chaque exercice depuis sa création l'Association a réalisé des excédents. L'Association dispose aujourd'hui de plus de 35.000 euros de réserve.

Cette dernière a vocation permettre à l'Association de participer à des opérations ponctuelles de rénovation d'éléments architecturaux ou artistiques de l'église Saint-Augustin, bien identifiées et choisies par l'Association.

Pour l'exercice 2014, les recettes se sont élevées à €14.282,24 (en retrait par rapport à l'exercice précédent en raison de l'absence d'évènement culturel en 2014). Les charges se sont élevées à €1.345,38 (en baisse par rapport à l'exercice précédent pour la même raison). L'excédent dégagé s'élève donc à €12.936,86 portant les réserves à €35.384,43.

Les comptes détaillés sont présentés dans l'Annexe 1 du présent rapport.

Note Importante

Aux sommes collectées par l'Association s'ajoutent les dons sollicités par LASA et dirigés vers le Fonds Saint-Augustin (au titre du partenariat avec la FAPP). Ces fonds collectés ne figurent **pas** dans les comptes de LASA présentés à l'Annexe 1.

Les fonds ainsi collectés s'élèvent, pour l'exercice 2014, à 52 626 euros. Ils portent, au 31 décembre 2014, à 62 716 euros le montant net du Fonds Saint Augustin.

L'Annexe 3 fournit les principaux chiffres du Fonds Saint-Augustin pour l'année 2014.

Budget 2015

Le budget 2015 a été établi en continuité de l'exercice 2014 en prenant en compte les trois éléments suivants :

1. l'organisation d'une nouvelle soirée culturelle au cours de l'exercice 2015 (qui de fait a été tenue)
2. une dépense de 30.000€, au titre de l'intervention de LASA à un chantier de restauration a été inscrite au budget ;
3. le projet d'embauche d'un collaborateur (par exemple un stagiaire) à temps partiel pour un coût total de 6.000 €

Ce budget aboutit à déficit de 23.144 €, qui réduira les réserves à 12 k€.

Le Budget détaillé est présenté en Annexe 2.

Bilan et Perspectives

Comme mentionné en introduction de ce rapport, l'année 2014 a réellement constitué une année charnière et importante pour LASA dans laquelle elle a pu mettre en place les briques fondamentales de son action et de sa crédibilité.

Sur la base de cette année que l'on peut considérer comme riche, réussie et fondatrice, LASA engage l'année 2015 avec détermination, et veut notamment se concentrer sur les priorités suivantes.

1. **poursuivre et accélérer la dynamique de collecte de fonds**, en intensifiant la campagne ISF annuelle et en engageant une démarche auprès des entreprises et de grands donateurs individuels, avec lesquels il faudra nouer une relation personnalisée.
2. **développer et concrétiser la relation avec la Mairie de Paris**, et notamment par la conclusion d'une première convention de partenariat, probablement autour d'un premier chantier d'importance limitée mais qui aura une valeur symbolique forte auprès des membres comme des institutions ; nous espérons pouvoir formaliser un accord avec la mairie dans le courant de 2015, pour une réalisation de ce chantier en 2016
3. **systématiser la relation avec les membres**, ce qui passe par une édition plus régulière de notre newsletter, *Des Mots et des Amis*, et par une gestion plus précise des adhésions
4. **poursuivre le recrutement de nouveaux membres**, en visant à franchir la barre de 400 membres en 2015
5. **augmenter sa capacité d'action**, en combinant un engagement bénévole plus important et si possible l'intervention d'une personne rémunérée travaillant à temps partiel mais régulièrement pour l'Association.
6. **poursuivre la construction de sa notoriété**, notamment à travers sa soirée annuelle 2015 et les relations publiques pouvant être articulées autour de cet événement phare.

Annexe 1 : Bilan Financier 2014 (LASA)

LASA – Les Amis de Saint Augustin

Bilan financier de l'exercice clos le 31/12/2014

Compte de Résultat	2014	2013
<i><u>Recettes</u></i>		
Cotisations/dons*	2 229,15	8 263,00
Donation Etat	12 000,00	13 000,00
Produits Financiers	53,09	18,77
<i><u>Total</u></i>	<u>14 282,24</u>	<u>21 281,77</u>
<i><u>Dépenses</u></i>		
Banques	- 144,00	- 144,00
Soirée culturelle*	-	- 2 270,13
Frais administratifs divers	- 1 201,38	- 462,69
<i><u>Total</u></i>	<u>- 1 345,38</u>	<u>- 2 876,82</u>
<hr/>		
<i>Excédent (Déficit)</i>	12 936,86	18 404,95

* Il n'y a pas eu de soirée LASA en 2014. En 2013, 5742 euros avaient été encaissés à cette occasion. Corrigé de cet effet, les recettes sont en baisse de 12% par rapport à 2013.

LASA – Les Amis de Saint Augustin

Bilan financier de l'exercice clos le 31/12/2014

Bilan	31/12/2014	31/12/2013
<i><u>Actifs</u></i>		
Banque	5 346,93	22 662,15
Placement	30 037,50	-
Chèques à encaisser	-	-
<hr/>		
<i>Total Actifs</i>	35 384,43	22 662,15
 <i><u>Passifs</u></i>		
Réserves à l'ouverture	22 447,57	4 042,62
Excédent (déficit) de l'exercice	12 936,86	18 404,95
Réserves à la clôture	<u>35 384,43</u>	<u>22 447,57</u>
Factures à payer		215,18
<hr/>		
<i>Total Passif</i>	35 384,43	22 662,75

L'association n'a contracté aucun engagement hors-bilan au cours de l'exercice

Annexe 2 : Budget 2015 (LASA)

LASA – Les Amis de Saint Augustin

Budget 2015

Compte de Résultat	Budget 2015	2014
<i><u>Recettes</u></i>		
Cotisations/dons*	5 000,00	2 229,15
Donation Etat	12 000,00	12 000,00
Produits Financiers	-	53,09
<i><u>Total</u></i>	<u>17 000,00</u>	<u>14 282,24</u>
<i><u>Dépenses</u></i>		
Banques	- 144,00	- 144,00
Soirée culturelle*	- 2 500,00	-
Recrutement stagiaire (1/2 ETP sur 6 mois)	- 6 000,00	
Frais administratifs divers	- 1 500,00	- 1 201,38
Contribution chantier Saint Augustin	- 30 000,00	
<i><u>Total</u></i>	<u>- 40 144,00</u>	<u>- 1 345,38</u>
<hr/>		
<i>Excédent (Déficit)</i>	- 23 144,00	12 936,86

LASA – Les Amis de Saint Augustin

<u>Bilan</u>	Budget 2015	2014
<i><u>Actifs</u></i>		
Banque	12 240,43	5 346,93
Compte Sur Livret	-	30 037,50
Chèques à encaisser	-	-
<hr/>		
<i>Total Actifs</i>	<i>12 240,43</i>	<i>35 384,43</i>
 <i><u>Passifs</u></i>		
Réserves à l'ouverture	35 384,43	22 447,57
Excédent (déficit) de l'exercice	- 23 144,00	12 936,86
Réserves à la clôture	<u>12 240,43</u>	<u>35 384,43</u>
Autres passifs	-	-
<hr/>		
<i>Total Passif</i>	<i>12 240,43</i>	<i>35 384,43</i>

Annexe 3 : Rapport Financier 2014 (Fonds Saint-Augustin)

Fonds Saint-Augustin (Abrité dans la FAPP) - Résumé de l'exercice 2014

Montant disponible au 1° Janvier 2014	:	<u>11.760,00 €</u>
Montant de la collecte 2014	:	52.626,00 €
Produits Financiers 2014	:	435,17 €
Charges et Frais de gestion	:	- 2.105,04 €
Montant disponible au 31 Décembre 2014	:	<u>62.716,13 €</u>